Enfance & Jeunesse

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD)

Ouvert en 1971, le SESSD accompagne des enfants en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, de la naissance jusqu'à 20 ans.

Sur le département du Finistère, à partir des sites de Brest et Quimper, le SESSD apporte une réponse de proximité en intervenant sur les lieux de vie (domicile, crèche, école, centre de loisirs, ...) et d'activités (culturelles, sportives, ...) des enfants.

Ce service, financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Finistère, est gratuit pour les familles. Une orientation vers un SESSAD par la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est nécessaire pour être accompagné.

Les missions du SESSD

- Évaluer les besoins et les attentes de l'enfant et de sa famille
- Co-construire avec l'enfant et ses parents un accompagnement global et individualisé
- Coordonner et mettre en œuvre l'accompagnement médical, paramédical, socioéducatif, psychologique, social
- Soutenir l'inclusion et l'autonomie de l'enfant dans son environnement
- Favoriser un accompagnement le plus précoce possible

L'équipe pluridisciplinaire

- Médecins : pédiatre, médecin de rééducation fonctionnelle, chirurgien orthopédiste…
- Éducateurs spécialisés
- Kinésithérapeutes
- Psychomotriciens
- Psychologues
- Ergothérapeutes
- Orthophonistes
- Neuro-psychologue
- Assistantes sociales
- Pôle administratif

Conception & impression : APF 3i concept 02 98 59 58 09

Contacts

Site de Brest
22, avenue Baron Lacrosse
ZI de Kergaradec
29850 GOUESNOU
Tél. : 02 98 47 63 83
Mail : sessd.apf.brest@orange.fr

Site de Quimper
71, avenue Jacques Le Viol
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 53 06 81
Mail : sessd.apf.quimper@orange.fr

Annexe du Faou
Maison de Santé
4 ter, route du Guern
Tél. : 02 98 47 63 83
29590 LE FAOU

L'Accompagnement à Domicile

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Créé en 2007, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'APF a pour mission l'accompagnement d'adultes (120 par an) en situation de handicap moteur vivant ou souhaitant vivre à domicile.

Le service contribue à la réalisation des projets de la personne par un accompagnement adapté. Il favorise le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires, ou professionnels et facilite l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

L'équipe accompagne les personnes dans différents domaines : accès aux droits, législation, logement, déplacements, loisirs, vacances, aide humaine, vie relationnelle, aides techniques…

Le SAVS intervient sur l'ensemble du département à partir des locaux de Brest et de Quimper. Les intervenants se déplacent au domicile des usagers.

L'équipe d'intervenants est composée de :

- assistantes sociales
- ergothérapeutes
- animateur social
- psychologue
- médecin de rééducation fonctionnelle.

Le service, financé par le Conseil Général du Finistère, est gratuit pour les personnes. Une orientation vers un SAVS par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est nécessaire pour être accompagné.

Conception & impression : APF 3i concept 02 98 59 58 09

Contacts

Brest
87 rue de Gouesnou
29200 BREST
Tél. : 02 98 42 64 71
Fax : 02 98 42 52 77
Mail : savs.apf29@laposte.net

Quimper
69 rue de Bénodet
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 42 64 71
Fax : 02 98 42 52 77
Mail : savs.apf29@laposte.net

L'Accompagnement à Domicile

Accueils de Jour

Les missions

- Rompre l'isolement dans lequel la situation de handicap peut amener la personne
- Favoriser le maintien à domicile
- Apporter un soutien d'ordre moral, culturel et social
- Permettre à l'usager de réaliser son choix de vie
- Offrir des périodes de répit tant à l'usager qu'à son entourage

Dans un lieu adapté, les usagers sont accompagnés par des professionnels du secteur médico-social qui met en place des activités de loisir, des ateliers adaptés en fonction des projets (de court et de long terme) des usagers.

Conditions d'admission

- Agrément : hommes et femmes à partir de 20 ans
- Accueil de personnes atteintes de déficiences motrices en capacité d'élaborer ses projets
- Possédant une orientation de type « foyer » ou « accueil de jour » prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

Conception & impression : APF 31 concept 02 98 59 58 09

Contacts

Kerlivet
9 rue du 8 mai 1945
29200 BREST
Tél. : 02 98 41 69 15
Fax : 02 98 41 55 52
Mail : foyer.brest@apf.asso.fr

Keraman
24 avenue de Limerick
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 65 11 11
Fax : 02 98 65 11 19
Mail : foyer.quimper@apf.asso.fr

L'Accompagnement à Domicile

Accueils de Jour (suite)

Composition de l'équipe

Les accueils de jours s'appuient sur les capacités professionnelles des foyers. Ils sont composés :

- d'une équipe d'accompagnement ;
- de services généraux.

Domaines d'intervention

- Assurer un accompagnement individualisé du bénéficiaire dans ses projets
- Accompagner l'usager dans les actes de la vie quotidienne
- Proposer une vie sociale interne et favoriser l'intégration dans la société

Mode de financement

- Fonctionnement de la structure financé par le Conseil Général
- Participation des usagers fixée par le réglement d'aide sociale

L'Accompagnement à Domicile

Habitat Groupé

L'Habitat Groupé a pour objectif de permettre à des personnes handicapées motrices, notamment de plus de 50 ans, de vivre dans un logement accessible en toute autonomie et en sécurité.

10 usagers sont locataires de Brest Métropole Habitat. L'immeuble comprenant 46 logements, est situé dans le quartier du Pilier Rouge à Brest. Au délà de la proximité des services, ces logements apportent une dimension de confort par l'accessibilité du bâtiment et l'adaptation des logements (domotique, douches à siphon de sol…). Les locataires vivent seuls ou à deux (deux logements plus spacieux).

Les autres usagers peuvent être locataires ou propriétaires de leur logement dans un rayon de 3 km autour du service.

Ils conservent et gèrent l'intégralité de leurs ressources :

- payent leur loyer et les charges afférentes ;
- embauchent et rémunèrent leur personnel le cas échéant (auxiliaire de vie, aide ménagère, infirmier, médecin...).

Le service intervient pour favoriser la vie sociale et améliorer la sécurité des personnes : mise en liens avec des associations du quartier, soutien de projets individuels, aide ponctuelle et occasionnelle dans les actes de la vie quotidienne, intervention en cas de chute...

L'équipe est composée de : direction, auxiliaires médico-psychologiques, éducateur.

Le service, financé par le Conseil Général, est gratuit pour les personnes.

Conception & impression : APF 3i concept 02 98 59 58 09

Contact

Habitat Groupé APF
87 rue de Gouesnou
29200 BREST
Tél. : 02 98 42 64 71
Fax : 02 98 42 52 77
Mail : savs.apf29@laposte.net

L'Accompagnement à Domicile

UVE

L'Unité de Vie Extérieure accompagne des travailleurs d'ESAT ne souhaitant ou ne pouvant pas vivre seuls. L'accompagnement soutient l'élaboration et la mise en œuvre des choix et des projets des personnes.

Les missions

- Favoriser la vie à domicile et en permettre l'expérimentation
- Développer les relations sociales
- Individualisation des projets
- Soutien sécurisant
- Promouvoir l'intégration

Conditions d'admission

- Hommes / Femmes à partir de 20 ans
- Aptitude à vivre en logement autonome

Composition de l'équipe

Les services sous l'autorité du directeur assisté du chef de service, une équipe de professionnels prête à répondre aux missions qui lui sont confiées

Spécificités des services

- UVE : accueil de 13 places

Mode de financement

Les services sont des établissements médico-sociaux. Le Conseil Général finance le suivi.

Conception & impression : APF 3i concept 02 98 59 58 09

Contact

Services APF UVE
Foyer APF Keraman
24 avenue de Limerick
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 65 11 11
Fax : 02 98 65 11 19
Mail : foyer.quimper@apf.asso.fr

L'Hébergement

Foyers de Vie / Foyer d'Accueil Médicalisé

Les foyers accueillent des personnes, de plus de 20 ans, atteintes de déficiences motrices, dépendantes dans la vie courante mais disposant d'une autonomie sur les plans psychique et intellectuel leur permettant d'élaborer et de réaliser des projets.

L'établissement, domicile des usagers, a une fonction d'hébergement adapté aux particularités des personnes en situation de handicap moteur. Sa mission est double : accompagnement social et soin.

- Assurer un accompagnement individualisé du résidant dans ses projets
- Permettre aux personnes de rester actrices de leur vie et de leur choix
- Accompagner l'usager dans les actes de la vie quotidienne
- Fournir une prestation hôtelière
- Veiller à la sécurité des personnes hébergées
- Coordonner les actions médicales et paramédicales
- Proposer une vie sociale interne et favoriser l'intégration au sein de la société

L'équipe

L'établissement dispose d'une équipe de professionnels pour répondre à ses différentes missions.

- Vie quotidienne (AMP, aides-soignants)
- Animation / Vie sociale (animateur, ergothérapeute, psychologue)
- Services généraux (technique et administratif)
- Service médical/paramédical composé de médecin généraliste, médecin de réadaptation fonctionnelle, infirmier, kinésithérapeute (ne concerne que les personnes accueillies en Foyer d'Accueil Médicalisé)

Conception & impression : APF 3i concept 02 98 59 58 09

Contacts

Foyer Kerlivet
9 rue du 8 mai 1945
29200 BREST
Tél. : 02 98 41 69 15
Fax : 02 98 41 55 52
Mail : foyer.brest@apf.asso.fr

Foyer Keraman
24 avenue de Limerick
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 65 11 11
Fax : 02 98 65 11 19
Mail : foyer.quimper@apf.asso.fr

L'Hébergement

Foyers de Vie / Foyer d'Accueil Médicalisé (suite)

Spécificités des différents établissements

- **Keraman à Quimper** : 20 places de foyer de vie
- **Brest :**
  - Kerlivet: 29 places de foyer d'accueil médicalisé
    2 places d'accueil temporaire en foyer d'accueil médicalisé
  - Kerlivian: 6 places de foyer de vie
    4 appartements intermédiaires

Mode de financement

- Le Conseil Général finance l'établissement pour le suivi et l'hébergement
- En foyer d'accueil médicalisé, la CPAM délivre un forfait couvrant les soins courants
- Participation des usagers (en fonction de leurs ressources) fixée par le réglement d'aide sociale

Appartements intermédiaires

Les personnes bénéficiant du service « appartements intermédiaires » sont accompagnées par les professionnels de Kerlivet. Ce service, présent à Brest depuis 1996, est destiné :

- Aux personnes qui, dans le cadre de l'évolution de leur handicap, souhaitent se rapprocher du foyer Kerlivet-Kerlivian
- Aux résidents du foyer dont le projet est de quitter la structure collective pour vivre davantage en autonomie en appartement

Le Travail Adapté

Entreprise Adaptée APF 3i concept

L'Entreprise Adaptée du Finistère a ouvert ses portes en 1971 pour permettre à des personnes reconnues travailleurs handicapés à efficience réduite d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs besoins.

L'Entreprise Adaptée de Briec-de-l'Odet compte aujourd'hui 89 salariés dont 80 % sont des personnes en situation de handicap moteur exerçant dans différentes activités et disposant d'une orientation milieu du travail délivrée par la Maison Départementale du Handicap.

Pôle industriel

- Électronique
- Électromécanique
- Électrique

Pôle tertiaire

- Imprimerie labellisée Imprim'Vert
- Informatique
- Conditionnement / Logistique
- Centre d'appels

L'Entreprise Adaptée est un acteur de l'économie sociale et solidaire

L'Entreprise Adaptée s'engage à appliquer les mesures nécessaires pour promouvoir l'autonomie des personnes handicapées et favoriser leur évolution au sein du processus de production (formation, développement des compétences...).

Conception & impression : APF 3i concept 02 98 59 58 09

Contact

APF Entreprises 3i concept
ZI des Pays-Bas - N° 6
29510 BRIEC-DE-L'ODET
Tél. : 02 98 59 58 09
Mail : ea.briec@apf.asso.fr
www.apf-entreprises.fr

Le Travail Adapté

ESAT de l'Odet

L'ESAT de l'Odet (Établissement et Services d'Aide par le Travail) à Quimper est ouvert depuis 1987. Il accueille aujourd'hui 57 personnes adultes présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés, orientées par la MDPH.

La finalité d'un ESAT est de faire accéder à une vie professionnelle et sociale, des personnes en situation de handicap, momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en Entreprise Adaptée (EA).

Les activités de production

L'établissement réalise différents types de travaux en sous-traitance pour les entreprises de la région (industrie, banques, collectivités, etc).

- Câblage / Montage assemblage / Conditionnement
- Travaux d'imprimerie à façonner reprographie / mise sous plis
- Prestation de service en entreprise

L'encadrement

L'encadrement de chaque atelier est assuré par un moniteur garant de la qualité et de la quantité de travail réalisé. Une évaluation professionnelle est conduite par le moniteur et a pour but d'accompagner la personne dans son projet.

Le financement de l'ESAT est assuré par l'ARS Bretagne, et par son activité de production.

Conception & impression : APF 3i concept 02 98 59 58 09

Contact

ESAT de l'Odet
2, rue du Dr Picquenard - ZI de l'Hippodrome
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 90 29 24
Fax : 02 98 53 06 56
Mail : esat.quimper@apf.asso.fr
www.apf-entreprises.fr